

# La communauté de communes gère désormais la compétence urbanisme

Après une longue délibération, le transfert est accepté avec 9 voix pour, 6 voix contre et un nul.

Le transfert de compétence urbanisme rentre dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République). Le maire a présenté et commenté le projet de territoire élaboré par la communauté de communes : les enjeux du territoire et son attractivité, les secteurs d'activités économiques, les projets et les plans d'action, etc. Après en avoir délibéré longuement, les élus donnent un avis favorable au transfert de la compétence urbanisme.



■ La construction de la gendarmerie était également à l'ordre du jour. Elle est envisagée sur la parcelle communale G86 à « la Vio du Breuil ». Photo Joëlle FOURNEL

## ■ Modification du projet de gendarmerie

Lors d'un conseil municipal en octobre, une délibération

avait été prise concernant le projet de construction de la gendarmerie avec treize unités de logements. Aujourd'hui, la gendarmerie souhaite modifier ce projet et le ramener à 12 unités. Les élus donnent un avis favorable.

## ■ Vers la création d'un pôle santé

La commune envisage la création d'un pôle santé qui s'effectuera avec la réhabilitation de la maison de retraite sur un même site. Les élus décident d'engager un parte-

nariat entre la commune et la maison de retraite.

## ■ Désignations des délégués aux commissions

Pierrette Samanni, Agnès Mourlevat, Joël Dessalces et Sandrine Thomas sont nommés à la commission intercommunale des impôts. À la suite de la création de la nouvelle intercommunalité, une commission d'évaluation des charges transférées doit être mise en place. Deux titulaires, André Ferret et Dominique Chalen-

## Seize jobs d'été à pourvoir

L'équipe municipale propose aux jeunes de 16 à 18 ans qui habitent la commune des jobs citoyens (entre le 20 juin et le 10 septembre). Seize postes seront disponibles, sachant que chacun participe à cette mission sur cinq demi-journées (soit 22h30 par semaine du lundi au vendredi de 7h30 à 12 heures). Deux services de la commune accueilleront ces jeunes. En échange, la commune participera sous forme de bourses (formation BA-FA, permis de conduire) ou adhésion à une association sportive ou achat matériel informatique (ordinateur, tablette).

**PRATIQUE** Les jeunes peuvent s'inscrire en mairie à partir de début avril.

dard et deux suppléants, Jo Crespy et Pascal Vandecasteele sont désignés.

## REPÈRE

### ■ Demande de subventions départementales

La collectivité souhaite réaliser des travaux nécessitant des demandes de subventions auprès du département. Quatre chantiers ont été actés avec des estimatifs hors taxe.

- ▶ Le mur d'escalade : 53 495 euros.
- ▶ Les travaux de la rue Chaussade : 750 117 euros.
- ▶ Les WC publics : 113 000 euros.
- ▶ La restauration des vestiaires du foot : 50 000 euros.